



Assemblée générale

Distr. : générale
10 octobre 2023

Original : anglais et français

Comité exécutif du Programme du Haut-Commissaire

Soixante-quatorzième session

9–13 octobre 2023

Point 4 de l'ordre du jour provisoire

Examen des rapports du Comité permanent

Rapport du Comité permanent sur sa quatre-vingt-huitième réunion (13-14 septembre 2023)*

I. Introduction

1. Le Comité permanent du Comité exécutif du Programme du Haut-Commissaire (Comité exécutif) a tenu sa quatre-vingt-huitième réunion du 13 au 14 septembre 2023 à l'hôtel Mercure Genève Aéroport.
2. La Présidente du Comité exécutif et Représentante permanente de Djibouti auprès de l'Office des Nations Unies à Genève a ouvert la réunion. La première Vice-Présidente du Comité exécutif et Représentante permanente d'Allemagne auprès de l'Office des Nations Unies à Genève et le second Vice-président du Comité exécutif et Représentant permanent d'Équateur auprès de l'Office des Nations Unies à Genève ont ensuite aidé à présider la réunion.
3. Tous les documents mentionnés dans le présent rapport et les exposés présentés à la réunion par de hauts responsables du Haut-Commissariat des Nations Unies (HCR) sont disponibles sur la page Internet du Comité permanent.

II. Représentation

4. Les membres suivants du Comité exécutif étaient représentés à la réunion :

Algérie, Angola, Argentine, Arménie, Australie, Autriche, Belarus, Belgique, Brésil, Bulgarie, Burkina Faso, Cameroun, Canada, Chili, Chine, Colombie, Congo, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Croatie, Chypre, République tchèque, République démocratique du Congo, Danemark, Djibouti, Équateur, Égypte, Estonie, Éthiopie, Finlande, France, Géorgie, Allemagne, Ghana, Grèce, Guinée, Saint-Siège, Hongrie, Iran (République islamique du), Irlande, Israël, Italie, Japon, Jordanie, Kenya, Lesotho, Luxembourg, Malawi, Mali, Malte, Mexique, Maroc, Namibie, Pays-Bas (Royaume des), Nouvelle-Zélande, Nigéria, Norvège, Pakistan, Pérou, Philippines, Pologne, Portugal, République de Corée, Roumanie, Fédération de Russie, Rwanda, Serbie, Slovaquie, Slovénie, Afrique du Sud, Espagne, Soudan, Suède, Suisse, Thaïlande,

* Conformément à la décision du paragraphe 19 du document A/71/12/Add.1, le présent rapport n'est pas régi par la norme de soumission des documents officiels et n'est donc pas concerné par la distribution simultanée.



Togo, Tunisie, Türkiye, Ouganda, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, République-Unie de Tanzanie, États-Unis d'Amérique, Venezuela (République bolivarienne du) et Zimbabwe.

5. Les autres États membres des Nations Unies, présents en qualité d'observateurs admis au Comité permanent, étaient les suivants :

El Salvador, Guatemala, Honduras, Indonésie, Iraq, Libéria, Malaisie, Niger, Panama, Sierra Leone et Ukraine.

6. L'Union européenne était représentée en qualité d'observatrice. Étaient également présentes, les organisations intergouvernementales et d'autres entités suivantes :

L'Organisation internationale de droit du développement et l'Organisation de la coopération islamique et l'Ordre souverain de Malte.

7. Quatre organisations non gouvernementales ont aussi pris part à la réunion.

III. Adoption de l'ordre du jour

8. Le Comité a adopté par consensus l'ordre du jour suivant :

1. Adoption de l'ordre du jour

2. Gestion, contrôle administratif et financier, et ressources humaines

a) Finances et contrôle

i) États financiers pour l'année 2022 tels que contenus dans le Rapport du Comité des commissaires aux comptes à l'Assemblée générale sur le rapport financier et les états financiers vérifiés relatifs aux fonds constitués au moyen de contributions volontaires gérées par le Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ;

ii) Problèmes clés et mesures prises en réponse au rapport du Comité des commissaires aux comptes pour 2022, et suivi des recommandations des années antérieures ;

iii) Audit interne du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés ;

iv) Rapport du Comité d'audit et de contrôle indépendant.

b) Ressources humaines

Mise à jour sur les ressources humaines, y compris le bien-être du personnel

c) Gestion

Exposé sur l'intégrité

3. Budgets-programmes et financement

a) Actualisation des budgets et du financement ;

b) Budget-programme pour 2024 du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés et Rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires.

4. Protection internationale

Exposé sur les préparatifs du Forum mondial sur les réfugiés

5. Questions diverses

IV. Travaux de la quatre-vingt-huitième réunion

9. La Haute-Commissaire adjointe a prononcé le mot d'ouverture. Elle a parlé des défis auxquels le HCR fait face, ainsi que des possibilités, dans un contexte marqué par de multiples crises, des situations de déplacement prolongées et des besoins budgétaires en augmentation.

10. Des exposés sur chaque point de l'ordre du jour ont été présentés par de hauts responsables du HCR. Il a été donné aux membres du Comité exécutif ainsi qu'aux observateurs admis au Comité permanent la possibilité de faire des observations et de poser des questions. Le compte rendu analytique des débats sera publié sur la page Internet du Comité permanent. Les documents examinés pendant la réunion sont énumérés dans l'annexe. Ils ont été publiés sur la page Internet du Comité permanent.

V. Décision du Comité permanent du Comité exécutif du Programme du Haut-Commissaire

11. Le Comité a adopté la décision suivante :

Décision sur les budgets et le financement pour 2023

Le Comité permanent,

Rappelant la décision prise par le Comité exécutif à sa soixante-treizième session sur les questions administratives, financières et de programme (A/77/12/Add.1, par. 13 c)) et les débats sur le point consacré aux budgets-programmes et au financement lors de la quatre-vingt-septième réunion du Comité permanent en juin 2023,

Réaffirmant l'importance du partage des responsabilités, en solidarité avec les pays accueillant les réfugiés,

Prend acte de l'augmentation du budget annuel de 2023 du HCR, dont le total actuel s'élève à 10 822,9 millions de dollars E.-U. au 31 juillet 2023, représentant la somme du budget initial de 10 211,3 millions de dollars E.-U. et des budgets supplémentaires de 711,6 millions de dollars E.-U., avec une réduction budgétaire de 100 millions de dollars E.-U. ;

Considère qu'en cas de situations d'urgence et d'activités imprévues en 2023, les budgets supplémentaires pourraient être complétés ou élargis, et que des ressources additionnelles, en sus de celles des budgets existants, pourraient être nécessaires pour répondre aux nouveaux besoins ; et

Exhorte les États membres à continuer de répondre généreusement, dans un esprit de solidarité et en temps voulu, à l'appel du Haut-Commissaire pour des ressources en vue d'exécuter pleinement le budget annuel de 2023.

Annexe

[Anglais et français uniquement]

Liste de documents examinés à la quatre-vingt-huitième réunion du Comité permanent

Documents de séance

- Ordre du jour provisoire annoté
- Rapport annuel du Comité d'audit et de contrôle indépendant
- Mise à jour sur les ressources humaines, y compris le bien-être du personnel
- Actualisation des budgets et du financement

Documentation préparée pour la soixante-quatorzième session plénière du Comité exécutif, également examinée à la quatre-vingt-huitième réunion du Comité permanent :

- États financiers pour l'année 2022 tels que contenus dans le Rapport du Comité des commissaires aux comptes à l'Assemblée générale sur le rapport financier et les états financiers vérifiés relatifs aux fonds constitués au moyen de contributions volontaires gérées par le Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ([A/AC.96/74/4](#))
- Problèmes clés et mesures prises en réponse au rapport du Comité des commissaires aux comptes pour 2022 ([A/AC.96/74/4/Add.1](#)), et suivi des recommandations des années antérieures
- Audit interne du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés ([A/AC.96/74/7](#))
- Budget-programme pour 2024 du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés ([A/AC.96/74/5](#))
- Rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires ([A/AC.96/74/6](#))

Exposés sur :

- L'intégrité au HCR
 - Les préparatifs du Forum mondial sur les réfugiés
-